

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire

## Arrêté du 12 juin 2025 portant autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux

**La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

- Vu la directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et notamment son article 2-2 ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment son article R. 241-26 ;
- Vu l'arrêté du 18 janvier 2021 relatif à l'organisation du contrôle des connaissances pour les vétérinaires dont le diplôme ne bénéficie pas d'une reconnaissance automatique en France pour exercer la médecine et la chirurgie vétérinaires ;
- Vu l'arrêté du 2 août 2024 relatif aux épreuves pour l'année 2025 du contrôle des connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu l'arrêté du 3 décembre 2024 visant les membres du jury autres que les membres de droit aux épreuves pour l'année 2025 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu le procès-verbal des opérations du jury du contrôle des connaissances en date du 15 mai 2025 ;

### ARRÊTE

#### Article 1er

L'autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux est accordée, par ordre alphabétique, aux vétérinaires dont les noms suivent :

1. Monsieur AIT MOHAND Salem
2. Madame ALVAREZ Laura
3. Monsieur BARONE Florian
4. Madame BELAZOUZ p. CHACHOUA Lydia
5. Madame BOUHLAGHEM Donia
6. Madame BOUKOTTAYA Hajer
7. Monsieur CHACHOUA Yazid
8. Madame COURTNEY-WELLS Leia
9. Monsieur FOURTI Mohamed Amine
10. Madame FURTADO DE OLIVEIRA Iana Caroline
11. Madame GASPARD Mélissa

12. Madame LABOW Reem
13. Madame MARTINEZ MARTINEZ Pamela
14. Madame MISSEN TREMORI Talia
15. Madame NOUIRA Eya Emilie
16. Madame ONFRAY PULGAR Carola
17. Monsieur SANTISTEBAN José Fernando
18. Monsieur STEPHAN Fouad
19. Monsieur TALHA Soufiane
20. Monsieur ZEBA Hunsupanga Stanislas

## **Article 2**

Le présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère chargé de l'agriculture.

Fait à Paris, le 12 juin 2025